



# Communiqué

Date: 08.03.2018

---

## Finances publiques: excédents élevés grâce aux recettes de l'impôt anticipé

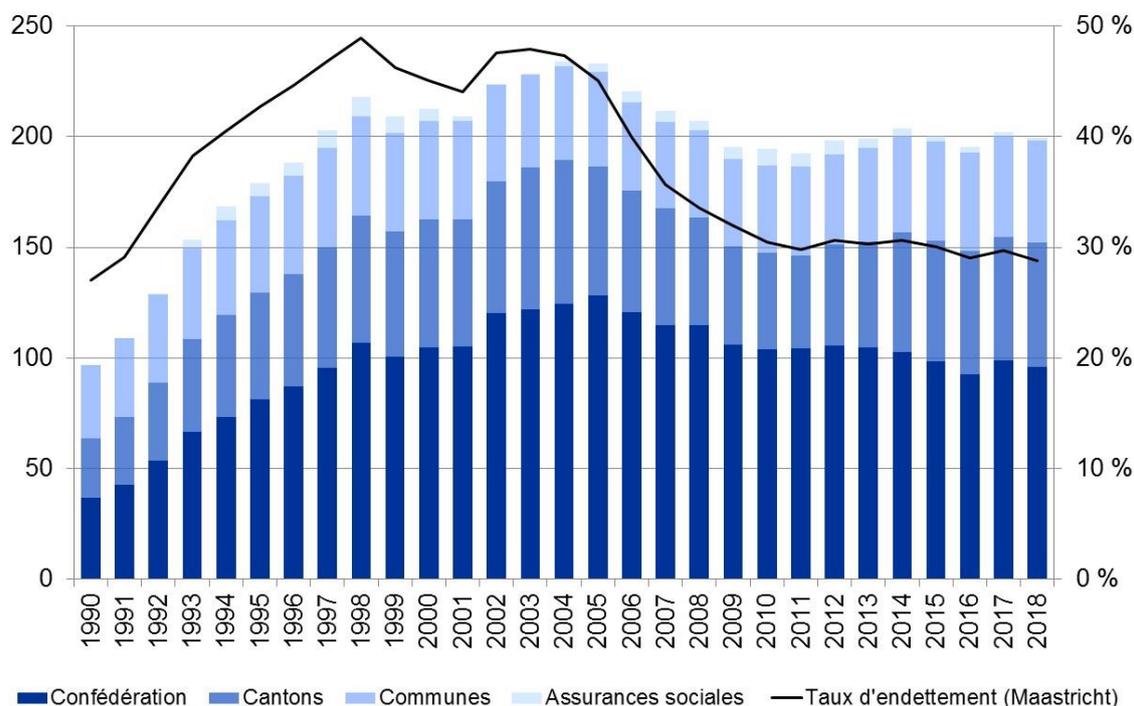
**Entre 2016 et 2018, la situation financière des administrations publiques est réjouissante. La Confédération surtout enregistre d'importants excédents grâce aux recettes étonnamment élevées de l'impôt anticipé. Les cantons et les assurances sociales présentent également des soldes positifs, alors que les résultats des communes devraient être relativement équilibrés. Cette situation favorable permettra de réduire l'endettement ces prochaines années, principalement aux niveaux de la Confédération et des assurances sociales. C'est ce qu'indiquent les nouveaux chiffres de la statistique financière.**

Pour la deuxième fois consécutive, les administrations publiques affichent une quote-part de l'excédent positive, qui se monte en 2016 à 0,4 % du produit intérieur brut (PIB). La Confédération, les cantons et les assurances sociales ont obtenu des excédents de l'ordre de 0,1 %. Les communes ont elles aussi produit des chiffres positifs, après sept ans de résultats déficitaires.

Grâce à des recettes étonnamment élevées provenant de l'impôt anticipé, les recettes totales de la Confédération ont considérablement augmenté en 2017. Et comme le niveau des dépenses est resté pratiquement inchangé pendant la même période, la Confédération enregistre une quote-part de l'excédent de 0,9 % du PIB, égalant ainsi le résultat record de 2008. Selon les premières estimations, les cantons et les assurances sociales devraient également afficher des soldes positifs en 2017 (0,1 % comme en 2016). Seules les communes présenteront de nouveau un léger déficit. Pour l'ensemble des administrations publiques, la quote-part de l'excédent s'élève à 1,2 %.

En 2018, l'ensemble des administrations publiques devrait présenter, avec 0,8 %, un excédent élevé. Les soldes des cantons, des communes et des assurances sociales continueront à stagner. On s'attend à des quotes-parts de l'excédent entre 0,1 % et 0,2 % pour les cantons et les assurances sociales, alors que les communes pourraient enregistrer de légers déficits. Seule la Confédération devrait de nouveau afficher un excédent relativement élevé, de 0,5 %. Les soldes positifs enregistrés par les assurances sociales de 2016 à 2018 ne devraient toutefois pas occulter les défis qui attendent la prévoyance vieillesse.

**Dette au sens de Maastricht 1990-2018, en milliards de francs pour tous les sous-secteurs (échelle de gauche) et en % du PIB pour l'ensemble du secteur des administrations publiques (échelle de droite)**



Cette situation réjouissante permettra de réduire l'endettement ces prochaines années, principalement aux niveaux de la Confédération et des assurances sociales, le recul de la dette de la Confédération étant toutefois interrompu, en 2017, par la réévaluation requise des emprunts fédéraux. La dette des assurances sociales peut être réduite principalement grâce au remboursement du prêt fédéral par l'assurance-chômage. L'endettement des cantons devrait beaucoup ralentir d'ici à la fin de la période considérée. Le taux d'endettement au sens de Maastricht devrait s'établir à 28,8 % en 2018.

La Statistique financière de l'Administration fédérale des finances (AFF) publie les résultats provisoires de l'année 2016 ainsi que des prévisions pour les deux années suivantes sur la situation financière des administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales). Les résultats définitifs de l'année 2016 pour tous les niveaux institutionnels seront publiés au début du mois de septembre 2018.

**Renseignements:**

Philipp Rohr, responsable de la communication,  
Administration fédérale des finances,  
n° tél. +41 58 465 16 06,  
[philipp.rohr@efv.admin.ch](mailto:philipp.rohr@efv.admin.ch)

Sous [www.dff.admin.ch](http://www.dff.admin.ch), le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Rapport succinct sur la statistique financière
- Données détaillées de la statistique financière
- Aperçu des publications concernant le budget au niveau fédéral